

Réseaux d'eau et d'assainissement et systèmes d'élimination des déchets

■ Réseau d'eau

Captage

La commune de Saint-Sylvestre est alimentée en eau potable par trois captages, dont deux se trouvent sur le territoire communal. Il s'agit des captages du Vieux Hureau et de la Chaise. Les périmètres de protection de ces deux ouvrages ont été définis par un avis hydrogéologique en février 2006. La procédure de déclaration d'utilité publique n'a pas encore été menée. Le PLU prévoit la préservation des périmètres de captage prévus par une trame sans nouvelles constructions à l'intérieur de la zone naturelle N.

Les étangs de la Crouzille et de Gouillet constituent des réserves d'eaux brutes pour l'alimentation en eau potable de la ville de Limoges. Les périmètres de protection de ces plans d'eau ont été définis par un avis hydrogéologique en février 1998.

Le captage d'eau potable du Mogot ne fonctionne plus. L'arrêt du captage aux Sauvages est prévu. Une bache pourrait être créée en remplacement.

Le Schéma départemental d'alimentation en eau potable élaboré en 2009 prévoit que pour le secteur Saint-Sylvestre - Compreignac, avec un déficit de production prévu à horizon 2020 par les différents scénarios élaborés, une interconnexion au réseau géré par le syndicat de production de Coul-Gart-Eau est à réaliser. Sur l'ensemble du secteur quart nord-est du département, la recherche de nouvelles ressources n'est pas nécessaire. Il est prévu une optimisation des ressources locales.

Réseau

Le réseau d'eau potable appartient au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Saint-Sylvestre-Compreignac, dont le siège se trouve à la mairie de Saint-Sylvestre. La gestion de la ressource est confiée à la SAUR. Les deux communes sont interconnectées.

Les villages et le camping des Roussilles sont desservis. Dans le bourg, sont répertoriées une canalisation de diamètre 125 mm, une de diamètre 75, trois de diamètre 63 et une de diamètre 32. Le secteur sud (stade), est alimenté par une canalisation de diamètre 50 mm. Il n'y a pas de canalisation au plomb dans le réseau d'eau potable.

Plusieurs réservoirs semi-enterrés sont présents dans le bourg et les villages suivants, d'une capacité de :

- 50 m³ dans le bourg ;
- 200 m³ au Vieux Hureau ;
- 200 m³ aux Vieilles Sagnes ;
- 25 m³ à Grandmont ;
- 10 m³ à la Chaise.

■ Réseau d'assainissement

Station d'épuration

Trois stations ont été créées dans le bourg, à Fanay et à la Borderie. Les stations d'épuration sont d'une capacité supérieure à la demande. Le tableau suivant montre les capacités en équivalent habitant (EH), demande biochimique en oxygène (DBO5) et volume (m³/j) de chaque station :

N° Sandre	Localisation	Maître d'ouvrage - Exploitant	Capacité	Mise en service
0487183S0003	BOURG	Commune de Saint-Sylvestre	150 EH 9 kg/j de DBO5 23 m ³ /j	janvier 2004
0487183S0002	LA BORDERIE	Commune de Saint-Sylvestre	150 EH 9 kg/j de DBO5 23 m ³ /j	janvier 2007
0487183S0001	FANAY	Commune de Saint-Sylvestre	150 EH 4,2 kg/j de DBO5 11 m ³ /j	janvier 2001

Le dernier rapport sur le fonctionnement des stations d'épuration du bourg et de la Borderie effectué le 16/04/2014, indique un mauvais fonctionnement de la station située au bourg, notamment par rapport à la fosse de décantation (elle est éventrée), le mauvais fonctionnement des filtres, les teneurs élevées en ammoniacque. La réalisation d'une nouvelle station d'épuration est en cours pour le bourg. La station de la Borderie fonctionne correctement.

Les stations d'épuration desserviront environ 50 % du potentiel constructible des zones Uh, et les renforcements de population sont modérés (+ 155 habitants à horizon 2030 sur l'ensemble du territoire). Elles ont une capacité résiduelle satisfaisante.

Réseau

Les réseaux desservent :

- le bourg (sauf le secteur du Mas et les extensions au-delà de la salle des fêtes). Canalisations de diamètre 200 grès classe 160, et 200 fonte ;
- le lotissement des Beiges. Canalisations de diamètre 200 PVC conduisant à la station d'épuration du bourg ;
- la Borderie. Canalisations de diamètre 200 PVC ;
- le village de Fanay (non les extensions urbaines sur Combelpierre). Canalisations de diamètre 200 PVC.

■ Assainissement individuel

La carte d'aptitude des sols à l'assainissement du schéma directeur d'assainissement, réalisé en 2001, indique que les secteurs urbains reposent sur des sols ayant une bonne aptitude à l'assainissement individuel, avec dispersion vers le sous-sol.

Les hameaux de la Crouzille, Fondanèche, les Chaises et Grandmont, où des zones collectives étaient envisageables, ne sont pas desservis par un réseau collectif. Ces secteurs ne sont pas retenus en zones urbaines par le PLU.

■ Système d'élimination des déchets

La communauté de communes Monts d'Ambazac et Val du Taurion gère en régie directe la collecte des déchets ménagers et des déchetteries. Il existe deux points de collecte pour le tri sélectif, au bourg et à la Crouzille.

Le syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés (SYDED) du département de la Haute-Vienne, regroupe la totalité des collectivités territoriales de la Haute-Vienne, hors Communauté d'agglomération de Limoges. Il a pour mission la prise en charge de la partie traitement des déchets ménagers et assimilés en Haute-Vienne.

Saint-Sylvestre n'a pas de déchetterie sur son territoire. La déchetterie la plus proche est située à Ambazac.

Le recentrage des zones constructibles par le PLU et un développement principalement à l'intérieur des espaces urbains existants, peu en extension, est positif pour la collecte des déchets. La proximité d'Ambazac permet un accès facile à la déchetterie intercommunale.